

## Suis-je définitivement guéri à la fin du traitement ?

- Les démangeaisons peuvent persister jusqu'à 15 jours après le traitement. Cependant, si, passé ce délai, elles n'ont pas disparu, reprenez contact avec votre médecin traitant.
- Si vous constatez, l'apparition de nouvelles lésions dans les trois à quatre semaines suivant le traitement, recontactez rapidement votre médecin.

Le respect de ces quelques règles simples aide à réduire le risque de contagion de cette maladie.

### SOURCES :

*Epidémie de gale communautaire, guide d'investigation et d'aide à la gestion.* InVS (2008) ([http://www.invs.sante.fr/publications/2008/epidemie\\_gale\\_communautaire/epidemie\\_gale\\_communautaire.pdf](http://www.invs.sante.fr/publications/2008/epidemie_gale_communautaire/epidemie_gale_communautaire.pdf))  
*Check liste gale, ARLIN Lorraine* (2014) (<http://arlin-lorraine.chu-nancy.fr/documentation-recommandations/check-lists/Check%20list%20epidemie%20gale%20vdef.pdf>)

## CPIas Grand-Est Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins Grand-Est

### Site de Nancy (siège)

CHRU NANCY  
Hôpitaux de Brabois  
Rue du Morvan  
54511 VANDOEUVRE les NANCY  
Tél : 03 83 15 55 88 - Fax : 03 83 15 39 73  
[cpias.grand-est@chru-nancy.fr](mailto:cpias.grand-est@chru-nancy.fr)

### Site d'Alsace

CHU, Hôpital Civil  
Bat 2 - 2ème étage  
1 place de l'Hôpital - BP 426  
67091 STRASBOURG Cédex  
Tél : 03 88 11 54 32  
[cpias.grand-est@chru-strasbourg.fr](mailto:cpias.grand-est@chru-strasbourg.fr)

### Site de Champagne Ardenne

CHU - Hôpital Maison Blanche  
45 rue Cognacq Jay  
51092 REIMS  
Tel : 03 26 78 94 91 – Fax : 03 26 78 35 60  
[cpias.grand-est@chu-reims.fr](mailto:cpias.grand-est@chu-reims.fr)



Centre d'appui pour la  
Prévention des Infections  
Associées aux Soins  
Grand-Est

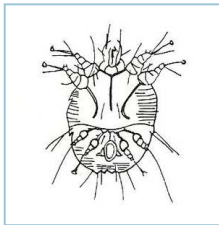


## MON MÉDECIN TRAITANT A DIAGNOSTIQUÉ LA GALE. QUE DOIS-JE FAIRE ?

- « *Qu'est-ce que la gale ?* »
- « *Comment se transmet-elle ?* »
- « *Quels conseils suivre pour un traitement efficace ?* »
- « *Quelles mesures prendre pour mon environnement ?* »
- « *Comment protéger mon entourage ?* »
- « *Suis-je définitivement guéri après le traitement ?* »

## Qu'est-ce que la gale ?

- La **gale** est une maladie très courante.
- C'est une contamination de la peau par un **acarien** (le sarcopte) qui creuse des galeries dans **l'épiderme**.
- Ce n'est pas une maladie grave, mais elle est **contagieuse**.
- Elle entraîne des **démangeaisons** à recrudescence nocturne (habituellement entre les doigts, au niveau des poignets, des coudes, des plis cutanés...).



## Comment se transmet-elle ?

La **transmission** est :

- Le plus souvent **directe**, par contact avec la peau d'une personne infectée.
- Plus rarement **indirecte**, par contact avec du linge, des vêtements ou de la literie contaminés.

Le sarcopte peut survivre jusqu' à 4 jours dans l'environnement.

## Quels conseils suivre pour un traitement efficace ?

La gale **ne guérit pas spontanément**. Il est **indispensable** de suivre le traitement que vous a prescrit votre médecin.

Après la prise du traitement matinal, il est nécessaire, le soir même, de :

- Prendre une douche
- Utiliser du linge de toilette, des draps et des vêtements propres
- Couper vos ongles s'ils sont longs

## Quelles mesures prendre pour votre environnement ?

Pour éviter toute recontamination, il faut :

- **Laver l'ensemble de votre linge** (vêtements, draps, chaussons, linge de toilette...) à **60°C** après avoir initié votre traitement médicamenteux.
- Pour le linge qui ne supporte pas les hautes températures, placez le dans des sacs plastiques, vaporisez **un produit acaricide** (à vous procurer en pharmacie) en suivant le mode d'emploi, puis fermez les sacs. Pensez également à traiter vos sièges de voiture, coussins, matelas, canapés...

## Comment protéger votre entourage ?

- Votre médecin prescrira aussi un **traitement** à votre **entourage**.
- Évitez les **contacts peau à peau** ainsi que les rapports sexuels durant le traitement.
- Il est recommandé de **ne pas fréquenter de collectivités** (hôpitaux, crèches, écoles, maisons de retraite...) dans les 72h maximum suivant le début du traitement.
- Renforcez **l'hygiène des mains**, par des lavages au savon doux fréquents.



Le parasite qui cause la gale chez l'Homme ne se transmet pas aux animaux domestiques.